



Service public/Ministère de l'Agriculture: faire mieux avec moins de moyens

Publié le lundi 06 juillet 2009 | 18h15

Les rencontres de la modernisation de l'Etat et des acteurs publics organisées du 6 au 8 juillet à Paris étaient l'occasion, lundi, de faire le point sur les trois principales réformes engagées par les services publics de l'agriculture et de l'alimentation.

Il s'agit de la création de FranceAgriMer regroupant cinq offices, de la création d'une agence de services et de paiement (ASP, résultat de la fusion du Cnasea et de l'AUP), de la fusion au niveau départemental des DDE (Equipement) et des DDAF, ainsi que des réformes des directions régionales en DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).

La révision générale des politiques publiques (RGPP) lancée en juin 2007 par Nicolas Sarkozy fixait comme objectif de diminuer le nombre de structures, gagner en efficacité et remplacer un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique.

Pour l'office FranceAgriMer, cet objectif signifie la suppression de 153 emplois dans les trois ans. Un objectif «assumable, sans diminuer les services rendus et à missions égales», en optimisant l'organisation, selon Fabien Bova, le directeur général de FranceAgriMer. «Nous devons faire mieux avec moins de moyens», ajoute-t-il.

Face aux craintes exprimées par André Chassaigne, député du Puy-de-Dôme, de voir moins d'accompagnement et de régulation, Gilles Burban, secrétaire général adjoint du ministère de l'Agriculture s'est voulu rassurant: «Le remplacement d'un retraité sur deux se fait de façon différenciée selon les besoins, en recherchant la meilleure efficacité».

S.B.